

Face au manque d'AESH, se mobiliser avec FO pour les revendications, contre l'austérité !

Montreuil, le 1^{er} octobre 2025

Quelques semaines après la rentrée scolaire, le manque d'AESH est encore plus criant que les années précédentes... C'est par dizaines voire par centaines que les AESH manquent dans les départements, les académies, les écoles, les EPLE, les EREA et les SEGPA. Personne n'est épargné par cette pénurie et les notifications MDA sont impossibles à respecter.

Le recrutement de 2000 nouveaux AESH annoncé dans le précédent budget est une véritable mystification. Voici par exemple ce qu'indique une inspectrice de l'éducation nationale dans un département s'adressant aux directrices et directeurs d'école :

« Nous rencontrons de grandes difficultés en cette rentrée concernant l'accompagnement des élèves en situation de handicap par les AESH. Le recrutement de nouvelles AESH n'est pas possible actuellement (au niveau national – budget bloqué) et certaines viennent de démissionner sur la circonscription.

Nous avons donc des élèves qui ne sont pas accompagnés en cette rentrée, et surtout les notifications ne sont pas pourvues à la hauteur indiquée, car nous préférons accompagner plusieurs élèves sur une moindre durée mais apporter de l'aide au plus grand nombre. La situation est donc très critique et va perdurer.

Je vous remercie d'exposer la situation aux équipes qui attendraient à tout prix cet accompagnement exhaustif. Les ERSH [enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap] et coordinatrices PIAL font au mieux, et surtout avec les moyens dont elles disposent. Il me paraît aussi bon d'avoir ces éléments en tête quand un parent réclame ce que la MDPH a notifié : ce n'est pas une réalité à cette heure ; et les ERSH ne détiennent pas le budget. »

Ainsi l'institution demande aux personnels de « raisonner » les parents qui exigeraient le respect des notifications MDA, de regrouper les élèves à besoins particuliers dans une même classe pour « économiser » les AESH ! La généralisation des notifications mutualisées au détriment des notifications individuelles va d'ailleurs dans ce sens... Quelle honte !

Le manque institutionnalisé que révèlent ces consignes répond clairement à l'objectif poursuivi par la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) : réduire encore plus l'accompagnement dû aux élèves concernés ! Décidément, les gouvernements successifs du président Macron, obsédés par la réalisation d'économies sur les services publics, n'ont de cesse de remettre en cause les droits des élèves en situation de handicap et conduire à la dégradation des conditions de travail des personnels, soumis à des situations intenable !

... / ...

Assez des économies sur le dos des plus fragiles et des plus précaires !

Nous n'oublions pas qu'en plus de la pénurie d'AESH, des dizaines de milliers d'élèves sont privés de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux auxquelles ils ont droit !

D'autre part, les postes d'AESH – très insuffisants – ne sont pas toujours pourvus loin s'en faut. Ainsi par exemple en Ille-et-Vilaine, 150 postes d'AESH budgétés par le rectorat restent vacants alors que plus de 1 000 personnels AESH manquent pour couvrir tous les besoins des élèves, ce qui n'empêche pas le rectorat de licencier une vingtaine d'AESH ! La FNEC FP-FO soutient ses syndicats qui ont appelé à la grève le 30 septembre, jour de la commission consultative chargée de licencier ces collègues.

Comme si cela n'était pas suffisant, alors que le conseil d'État donne raison aux AESH et confirme qu'elles auraient dû bénéficier de la prime REP/REP+ depuis 2015, le ministère rechigne à prendre les textes nécessaires pour régler cette situation.

Face à la situation intenable subie par les personnels et les élèves, il est urgent que les revendications soient satisfaites :

- **Mise en place pour les AESH d'un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire à temps plein pour 24h d'accompagnement**
- **Recrutement d'AESH à hauteur des besoins**
- **Abandon des PIAL et des PAS**
- **Ouverture de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins**
- **Paiement immédiat des primes REP/REP+ dues depuis 2015**

La FNEC FP-FO invite tous les AESH et l'ensemble des personnels à participer nombreux aux réunions initiées par ses syndicats départementaux afin de décider de toutes les initiatives de mobilisation pour faire valoir les revendications !